



# DOSSIER DE CANDIDATURE

---

## LABEL « LA BEL' MARE »





# LE « LA BEL' MARE »

## UN LABEL POUR VALORISER VOS ACTIONS EN FAVEUR DES MARES !

### QU'EST-CE QUE LE « LA BEL' MARE » ?

Le « La bel'mare » est un label créé par les acteurs des mares (parcs naturels régionaux, départements, intercommunalités, communes, syndicats, associations, etc.) et le Conservatoire d'espaces naturels de Normandie dans le cadre du Programme Régional d'Actions en faveur des Mares (PRAM Normandie). Il labellise des mares accueillantes pour la biodiversité, et où le propriétaire s'engage à respecter une charte de bonnes pratiques de gestion.

### QUI PEUT OBTENIR CE LABEL ?

Tout propriétaire, privé ou public possédant une ou plusieurs mares où il réalise de bonnes pratiques de gestion (pas de rejet de déchets, pas d'activité économique ou d'aménagements impactant la biodiversité, fauche tardive de la périphérie, absence de poissons ou d'espèces impactantes, etc.).

### POURQUOI OBTENIR CE LABEL ?

Le label a pour but de valoriser les propriétaires d'une ou plusieurs mares qui réalisent de bonnes pratiques de gestion et de préservation de ces milieux. Le panneau du label sera fourni gratuitement au propriétaire afin d'informer passants, voisins, amis ou famille de l'engagement du propriétaire en faveur des mares et de les sensibiliser à la préservation de ce milieu. Grâce à ce label, le propriétaire pourra également bénéficier de conseils de gestion personnalisés pour sa mare.

### ET APRÈS ?

Une structure partenaire sera à l'écoute des questionnements du propriétaire concernant la mare labellisée et l'aidera à y répondre. La mare sera labellisée pour une durée de 5 ans mais sera réévaluée par la structure partenaire. Elle intégrera un réseau de mares pédagogiques (animations fréquence grenouille, fête des mares, sorties scolaires, etc.) mais le propriétaire sera libre d'accepter ou non des animations et d'en définir la date avec la structure organisatrice de l'événement. La structure partenaire et le Conservatoire d'espaces naturels de Normandie s'autorisent à retirer la labellisation de la mare si le propriétaire ne respecte pas la charte d'engagement, à la fin du dossier de candidature.



## COMMENT CANDIDATER ?

En remplissant le dossier de candidature disponible ci-après et en signant la charte d'engagement du label. La mare doit être inscrite dans la base de données du PRAM Normandie et doit être accessible au public au moins une fois par an, lors d'événements (Fréquence grenouille, Fête des mares, fête de la Nature, des jardins, etc.) et aux membres du comité de labellisation pour l'analyse du dossier et la réévaluation du label.

Suite à l'arbitrage du dossier par un comité de labellisation, le propriétaire sera ensuite recontacté afin de l'informer de l'issue de sa candidature.

## QUEL CALENDRIER ?

JUIN

Le propriétaire fait remonter le souhait de candidater pour la labellisation à l'adresse suivante : [contact@pramnormandie.com](mailto:contact@pramnormandie.com)



MI-DÉCEMBRE

Réunion du comité de labellisation



MI-OCTOBRE

Clôture du dépôt des dossiers de candidature



DÉBUT MARS

Annnonce des lauréats à l'occasion des animations « Fréquence grenouille »



## LE CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DE NORMANDIE

Le Conservatoire d'espaces naturels de Normandie (CEN Normandie), association de loi 1901, assure les missions de connaître, protéger, gérer et valoriser plus de 220 espaces naturels répartis sur les territoires des cinq départements normands. Il accompagne également les politiques environnementales nationales et territoriales (Programmes Régionaux d'Actions, Natura 2000, Trame Verte et Bleue, etc.).

## LE PROGRAMME RÉGIONAL D'ACTIONS EN FAVEUR DES MARES DE NORMANDIE

Le Programme Régional d'Actions en faveur des Mares de Normandie (PRAM Normandie), porté par le CEN Normandie, vise à enrayer le processus de disparition et de dégradation des mares de Normandie et accompagne les structures qui souhaitent protéger, préserver, restaurer ou créer des mares.

## LA STRUCTURE PARTENAIRE

Les structures partenaires du PRAM Normandie (parcs naturels régionaux, départements, syndicats mixtes, intercommunalités, communes, associations, etc.) agissent en faveur des mares sur leur territoire d'actions. Ils pourront aider les propriétaires souhaitant labelliser leur mare dans la réalisation du dossier de candidature.



# DOSSIER DE CANDIDATURE

## PRÉREQUIS POUR LE DÉPÔT DU DOSSIER :

- ➡ La mare doit être inscrite dans la base de données du PRAM Normandie ;
- ➡ La mare doit être accessible au public au moins une fois par an, lors d'événements (Fréquence grenouille, Fête des mares, fête de la Nature, des jardins, etc.). La date de l'évènement sera définie en accord avec le propriétaire ;
- ➡ La mare doit être accessible pour les membres du comité de labellisation pour l'analyse du dossier et la réévaluation du label ;
- ➡ Le propriétaire doit s'engager à respecter la charte d'engagement (disponible à la suite du dossier de candidature ci-dessous) ;
- ➡ La mare ne doit pas avoir été restaurée et/ou créée depuis moins de 5 ans ;
- ➡ Un inventaire amphibiens avant le dépôt de la candidature sera apprécié afin d'évaluer l'accueil de la mare vis-à-vis des espèces protégées.

## DOCUMENTS À JOINDRE AU FORMULAIRE :

- ➡ Deux photographies de la mare ;
- ➡ La charte d'engagement signée.

## 1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

### 1.1. COORDONNÉES DU PROPRIÉTAIRE DE LA MARE

NOM, Prénom du propriétaire de la mare : .....

Adresse du propriétaire de la mare : .....

.....

Téléphone : .....

Mail : .....

### 1.2. COORDONNÉES DE LA STRUCTURE PARTENAIRE

Nom de la structure partenaire : .....

Adresse de la structure : .....

.....

Téléphone de la structure partenaire : .....

Mail de la structure partenaire : .....

NOM, Prénom de l'interlocuteur au sein de cette structure : .....

Téléphone de l'interlocuteur : .....

Mail de l'interlocuteur : .....

### 1.3. LOCALISATION DE LA MARE CANDIDATE AU LABEL « LA BEL' MARE »

Commune : .....

Identifiant de la mare candidate dans la BDD PRAM\* : .....

*\*Donnée obligatoire, tout dossier de candidature sans cette information ne pourra être traité.*

## 2. ÉVALUATION DE LA MARE

### 2.1. CARACTÉRISATION DE LA MARE

Ma mare a été caractérisée dans la base de données du PRAM Normandie il y a moins de 3 ans entre le 1<sup>er</sup> avril et le 30

septembre :            Oui                            Non

### 2.2. DÉFINITION DE LA MARE

Ma mare correspond à la définition de la mare de Sajaloli & Dutilleul 2001 :

- Étendue d'eau à renouvellement généralement limité, de taille variable, inférieure à 5 000 m<sup>2</sup>,
- Faible profondeur (2 m en moyenne), ce qui permet à toutes les couches d'eau d'être sous l'action du rayonnement solaire, ainsi qu'aux plantes de s'enraciner sur tout le fond,
- Dépressions imperméables, en contexte rural, périurbain, voire urbain,
- Alimentation par les eaux pluviales et parfois phréatiques,
- Peut être associée à un système de fossés qui y pénètrent et en ressortent : elle exerce alors un rôle tampon au ruissellement,
- Sensible aux variations météorologiques et climatiques, elle peut être permanente ou temporaire,
- D'origine naturelle ou anthropique (créé par l'homme).

                                 Oui                            Non

### 2.3. DÉCHETS

Il y a-t-il des déchets pérennes impactant la biodiversité dans ma mare ?                            Oui                            Non

### 2.4. ACTIVITÉS

Il y a-t-il une activité économique impactante pour la biodiversité (mare piscicole, gabion, élevage de canards / d'oies, etc.) dans ma mare ?            Oui                            Non

### 2.5. MARE ACCUEILLANTE POUR LA BIODIVERSITÉ

Des amphibiens ont été observés dans ma mare :            Oui                            Non

Si oui et si vous les connaissez, précisez lesquels :

.....  
.....

Des plantes locales poussant naturellement dans les mares ont été observées dans ma mare :            Oui                            Non

Il y a-t-il des espèces exotiques envahissantes dans ma mare (herbe de la pampa, myriophylle du brésil, crassule de Helms, etc.) ?                      Oui                      Non

Si oui, précisez lesquelles :

.....

.....

Il y a-t-il des plantes ornementales / de jardinerie dans ma mare ?                      Oui                      Non

Si oui, précisez lesquelles :

.....

.....

Il y a-t-il des poissons dans ma mare (carpes, poissons rouges ou espèces carnassières de type perches, brochets, sandres, etc.) ?                      Oui                      Non

Il y a-t-il des oies ou des canards d'élevage dans ma mare ?                      Oui                      Non

## 2.6.      CONTEXTE DE LA MARE ET AMÉNAGEMENTS

Les berges en pentes douces (< 30%) sont présentes sur plus d'1/4 de ma mare :                      Oui                      Non

La mare est sans aménagement néfaste pour la biodiversité (ex : filet contre héron) :                      Oui                      Non

Le contexte proche de ma mare est favorable aux espèces (bande enherbée si mare en culture, clôture si mare abreuvoir, etc.) :                      Oui                      Non

Il y a un entretien écologique des abords de la mare (fauche tardive / abords non tondus jusqu'à septembre) :

Oui                      Non

## 2.7.      AUTRES CRITÈRES

Il y a un réseau de mare existant (présence de plusieurs mares dans un rayon de 1km), proche de ma mare :

Oui                      Non                      Je ne sais pas

La mare possède un statut de protection :                      Oui                      Non                      Je ne sais pas

Si oui, précisez ici le statut :

.....

.....

La mare possède un intérêt historique et/ou social :                      Oui                      Non                      Je ne sais pas

Si oui, précisez ici pourquoi :

.....

.....

Il y a des plantes et/ou des odonates (libellules & demoiselles) menacés ou protégés dans ma mare :

Oui                      Non                      Je ne sais pas

Si oui, précisez ici quelles espèces :

.....

.....

Ma mare a un intérêt vis-à-vis du fonctionnement / circulation de l'eau du territoire (mare tampon vis-à-vis des eaux de ruissellement par exemple) :              Oui                      Non                      Je ne sais pas

Si oui, précisez ici pourquoi :

.....

.....

**3.      QUELLES SONT VOS MOTIVATIONS À LA LABELLISATION ?**

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

**4.      ENGAGEMENT**

Je soussigné ..... déclare avoir pris connaissance de l'intégralité de la charte d'engagement des mares labellisées « La bel'mare » disponible à la fin du présent dossier de candidature, et m'engage à respecter l'ensemble de cette charte.

**SIGNATURE :**

MERCI DE RETOURNER CE FORMULAIRE AU  
CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DE NORMANDIE  
À L'ADRESSE SUIVANTE : [CONTACT@PRAMNORMANDIE.COM](mailto:CONTACT@PRAMNORMANDIE.COM)

POUR TOUT RENSEIGNEMENT, N'HÉSITEZ PAS À NOUS  
CONTACTER À CETTE MÊME ADRESSE.



# CHARTRE D'ENGAGEMENT DES MARES LABELLISÉES

## « LA BEL' MARE »

### À TRAVERS CETTE CHARTE :

- ➡ Je respecte les préconisations de gestion écologique annoncées à l'obtention du label (avec rappel dates d'intervention optimale).
- ➡ Je participe à la préservation des haies, des bandes enherbées et des fossés qui permettent aux habitants de la mare de vivre et de se déplacer de mare en mare.
- ➡ Je préserve l'intégrité de la mare, en ne la rebouchant pas (partiellement ou totalement).
- ➡ Je laisse la faune sauvage accéder à ma mare.
- ➡ Je laisse la nature s'exprimer en ne plantant pas de végétation et en ne mettant pas d'animaux dans ma mare.
- ➡ Je préserve la qualité de l'eau de ma mare en n'utilisant pas de produits phytosanitaires à une distance minimale indiquée sur l'étiquette du produit phytosanitaire. En cas d'absence d'indication quant à une distance minimale d'utilisation du produit phytosanitaire, je respecte une distance minimale de 10m autour de la mare sur ma propriété.
- ➡ Je respecte la réglementation en vigueur sur les milieux aquatiques et les espèces protégées.
- ➡ Je demande des conseils à la structure partenaire ..... si j'ai besoin d'intervenir avec des machines thermiques sur ma mare.

### CONDITIONS DE PARTENARIAT :

- ➡ *Le propriétaire autorise la publication d'informations liées à la mare labellisée (nom, photo, commune).*
- ➡ *Le propriétaire accepte que la mare soit intégrée à un réseau de mares pédagogiques (animations fréquence grenouille, fête des mares, sorties scolaires, etc.).*
- ➡ *Le propriétaire installera le panneau du label de manière à ce qu'il soit visible du public.*
- ➡ *Le propriétaire accepte de laisser l'accès à la mare à la structure partenaire pour la réévaluation du label.*
- ➡ *En cas de vente, le propriétaire mettra au courant le futur acquéreur de la labellisation de la mare et la structure partenaire du changement de propriétaire.*
- ➡ *La structure partenaire fournira gratuitement le panneau du label au propriétaire.*
- ➡ *La structure partenaire sera à l'écoute des questionnements du propriétaire concernant votre mare et l'aidera à y répondre.*
- ➡ *La structure partenaire demandera l'autorisation du propriétaire pour tout projet d'animation pédagogique sur votre mare.*

SIGNÉ LE : .....

Propriétaire de la mare : .....

**SIGNATURE,**  
**PRÉCÉDÉE DE LA MENTION « LU ET APPROUVÉ »:**